



Par Jacques Ranoux,
maire de Montrem,
président de la CCAIV

Dordogne Périgord : MPF et les élus, des raisons objectives d'agir ensemble

La délégation MPF de Dordogne a fait des actions pédagogiques l'une de ses priorités. Elle œuvre en ce sens en étroite collaboration avec les élus. La coopération avec la communauté de communes Astérienne Isle et Verne, présentée dans ce texte par son président, Jacques Ranoux, en est l'illustration.

POUR un élu en zone rurale et périurbaine, résoudre l'équation du développement démographique et d'une urbanisation réussie grâce à un habitat intégré au site et au paysage est une gageure quand on y ajoute les contraintes budgétaires et le poids du foncier. Le retrait progressif des services de l'État dans l'accompagnement des petites communes pénalise celles qui ne peuvent

s'entourer des compétences pourtant nécessaires. Proposant en tant que maire l'extension du village, centre d'une commune de 1200 habitants, je dois intégrer à la réflexion collective tous les enjeux actuels : sociétaux, sociaux, environnementaux... et architecturaux.

Montrem est situé sur l'axe Lyon/Bordeaux, traversé par l'autoroute A89, la voie de chemin de fer, la nationale, et la rivière Isle ! La proximité de Périgueux transforme le territoire autrefois rural puis ouvrier en une zone désormais semi-urbaine. Le bassin de vie est en forte croissance démographique, en recherche d'identité et de développement économique durable. La communauté de communes Astérienne Isle et Vern (CCAIV, 14 000 habitants) doit traiter globalement et à la bonne échelle – plutôt celle d'un « Grand Périgueux » – les problèmes liés à l'urbanisation échevelée de nos campagnes, au bâti désordonné sans identité ni visée sociale, aux conséquences sévères sur la vie de nos communes qui perdent leur identité culturelle, sociale et citoyenne et subissent de sérieux revers. Pendant quelques décennies, une population « hors sol » attirée par un foncier accessible, fuyant les lotissements affligeants, s'est installée en campagne, en marge du territoire communal d'accueil, et recherche des services alors que les municipalités ne proposent que des espaces à bâtir.

Partenariat fructueux

La rencontre de notre commune, puis de l'intercommunalité, avec Maisons Paysannes Dordogne-Périgord (MP-24) sous l'impulsion de sa présidente Maïté Wauquier-Moreux, nous a permis de mettre en perspective l'ensemble de nos problèmes, de concevoir et organiser des actions concrètes et structurantes. Ce partenariat, tant avec Montrem qu'avec la CCAIV, s'est avéré pertinent et fructueux. Son but est d'interpeller les élus, la population, les services d'habitat de l'État et du département, l'Éducation nationale, les architectes et maîtres d'œuvre, les artisans... et de les sensibiliser aux caractéristiques paysagères locales comme aux enjeux citoyens. MP-24, en inscrivant ses interventions dans un processus large de développement durable, favorise le passage d'une prise de conscience collective et partagée des enjeux pour l'avenir à des politiques territoriales concertées de maîtrise de l'urbanisation fondées sur des choix clairs et efficients.

Les actions en partenariat ont débuté en 2010 à Montrem par l'organisation par



« Le lavoir oublié de Montrem ». Les enfants ont rencontré les « anciens », entendu le « conte des lavandières » et retrouvé un espace communal à partager.

MP-24 d'un forum Rurbanité et Maisons Paysannes autour de trois axes : la connaissance du territoire et l'édition d'un *Carnet de découverte*, une table ronde avec élus et services de l'État, des actions de restauration d'un patrimoine rural par les enfants. Au-delà de la prise de conscience des enjeux architecturaux, cette initiative a mobilisé les services de l'État et du département sur la nécessité d'un document de synthèse à la portée des élus et de la population reformulant l'ensemble des sujétions nécessaires à l'approche d'une démarche d'habitat. La CCAIV a mis en perspective l'adoption de la compétence en matière d'urbanisme et la création d'un Conseil communautaire de jeunes.

Pour prolonger en toute logique ce partenariat dynamique avec MP-24, la CCAIV projette à l'horizon 2013, à l'initiative de Montrem, un deuxième forum « Construire autrement pour vivre autrement ». Pour préparer cet événement, nous avons, ensemble et en partenariat avec l'Éducation nationale et le conseil général, la perspective à l'automne 2012 d'un « Salon écoconstructions » dans l'enceinte du collège HQE de Saint-Astier.

Enfin, la commune de Montrem se prépare à une nouvelle collaboration pour l'extension du centre bourg par un nouveau quartier. Celui-ci devra intégrer tous les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et architecturaux précisés dans le PLU. MP-24 nous a proposé d'organiser un concours d'idées en architecture qui fera appel à de jeunes architectes à qui il sera demandé de « mettre en scène » un nouvel espace d'habitat. Il s'agira de transformer les contraintes et handicaps qui pèsent actuellement – découpage en tronçons de l'aire urbaine, perte de l'identité passée et de cohérence – et de proposer des projets d'habitat personnalisé, modeste et harmonieux dans une conception globale d'un urbanisme respectueux du vivre ensemble en ruralité.

Nous, élus, recevons délégation de la population pour administrer nos communes. Mais gérer, c'est prévoir l'avenir. Pour cela, nous avons besoin de l'éclairage extérieur de nos concitoyens et d'associations reconnues d'utilité publique, telle Maisons paysannes de France, prêtes à nous alerter sur des problèmes que parfois nous ne savons plus résoudre seuls, et à nous apporter compétences et soutien pour concevoir et organiser de telles manifestations. C'est ensemble que nous toucherons et rassemblerons le plus grand nombre de personnes, hors des circuits partisans, avec le souci de préserver le bien commun dans l'intérêt général. ■

MAISONS PAYSANNES DORDOGNE PÉRIGORD est pleinement consciente de son devoir d'assumer ses deux missions statutaires : protéger le bâti rural ancien en facilitant sa connaissance, en diffusant les techniques traditionnelles et économes de moyens, et promouvoir une construction contemporaine de qualité respectueuse des sites et paysages. Ces deux objectifs en créent un troisième : tricoter la mixité entre « ancien » et « moderne » pour concevoir un nouveau quartier, un hameau, l'extension ou le raccordement de bâtiments agricoles, habitation, étable ou grange, insérés harmonieusement dans leur environnement.

Transmettre la tradition, c'est aussi faire connaître aux enfants leur milieu, leur « cadre de vie », où la maison a un sens particulier par son inscription dans l'histoire locale. Collaborer aux projets d'école ou d'établissement nous paraît essentiel. Après la restauration par les enfants de la commune d'un lavoir oublié dans la nature, puis, sur une année scolaire, la réalisation du thème d'étude « Territoire et citoyenneté » par les enfants de trois à dix ans d'un regroupement pédagogique, nous nous approchons cette année du collège pour une nouvelle aventure : une meilleure connaissance de leur établissement Haute qualité environnementale pour préparer le projet suivant : « Construire autrement pour vivre autrement ».

Nous souhaitons aussi aider les élus à leur faire prendre conscience de la valeur de ce patrimoine, à préserver ces témoignages de la vie passée indispensables pour préparer l'avenir. Pour cela, nous devons écouter les contraintes qui pèsent sur leur administration pour concevoir avec eux des actions qui devraient permettre à leurs concitoyens de mieux connaître le bâti ancien pour l'aimer, l'apprécier, le conserver et, par là même, imaginer ce qui, demain, fera patrimoine grâce à une intégration réussie.

Maité Wauquier-Moreux
Déléguée départementale MPF de Dordogne



Table ronde : « Comment concilier respect des traditions et modernité ? » DDT, STAP, CAUE, élus, réunis pour répondre à la population aux questions d'urbanisation de la campagne.



Inventaire et aquarelles – Des aquarellistes ont croqué les vieilles pierres de nos communes. Plusieurs expositions des œuvres ont permis aux habitants de mesurer combien leur patrimoine, loin d'être démodé, sans intérêt et voué à la « modernisation » par bétonnage, a du charme et de la valeur. Des photos des sites sont désormais exposées dans la salle communautaire : les élus ne peuvent oublier leur patrimoine !